

AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICES S.A

ARTES

**Concessionnaire Renault et DACIA Société Anonyme
au capital de 38.250.000Dinars Siège social : 39,
Avenue Kheireddine Pacha - Tunis**

Etats Financiers

AU 31 DECEMBRE 2017

BILAN
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Solde au	
		31 décembre 2017	31 décembre 2016
Actifs			
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		2 284 059	2 277 787
Amortissements des immobilisations incorporelles		(1 983 916)	(1 916 083)
	(B.1)	300 143	361 704
Immobilisations corporelles		12 151 113	11 845 691
Amortissements des immobilisations corporelles		(7 813 937)	(7 478 257)
	(B.1)	4 337 176	4 367 434
Immobilisations financières	(B.2)	37 074 716	23 219 716
Total des actifs immobilisés		41 712 035	27 948 854
Total des actifs non courants		41 712 035	27 948 854
Actifs courants			
Stocks	(B.3)	36 742 093	42 062 170
Clients et comptes rattachés		12 998 953	16 541 610
Provisions sur comptes clients		(1 272 292)	(1 153 661)
	(B.4)	11 726 661	15 387 949
Autres actifs courants		2 352 938	4 797 528
Provisions sur autres actifs courants		(2 000)	(2 000)
	(B.5)	2 350 938	4 795 528
Placements et autres actifs financiers	(B.6)	82 806 826	91 669 578
Liquidités et équivalents de liquidités	(B.7)	9 030 511	10 467 600
Total des actifs courants		142 657 029	164 382 825
Total des actifs		184 369 064	192 331 679

BILAN
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Solde au	
		31 décembre 2017	31 décembre 2016
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital social		38 250 000	38 250 000
Réserves		21 200 067	10 600 067
Résultats reportés		24 346 129	29 893 393
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		83 796 196	78 743 460
Résultat de l'exercice		29 455 549	24 942 736
Total des capitaux propres avant affectation	(B.8)	113 251 745	103 686 196
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts		40 000	40 000
Provisions pour risques et charges	(B.9)	350 000	350 000
Total des passifs non courants		390 000	390 000
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.10)	64 035 716	83 506 080
Autres passifs courants	(B.11)	6 691 358	4 749 308
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B.12)	245	95
Total des passifs courants		70 727 319	88 255 483
Total des passifs		71 117 319	88 645 483
Total des capitaux propres et des passifs		184 369 064	192 331 679

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31 décembre 2017	31 décembre 2016
Revenus	(R.1)	215 533 408	180 618 777
Coûts des ventes	(R.2)	(176 508 517)	(147 159 120)
Marge Brute		39 024 891	33 459 657
Autres produits d'exploitation	(R.3)	1 344 913	1 232 631
Frais de distribution	(R.4)	(4 736 568)	(5 569 905)
Frais d'administration	(R.5)	(4 523 179)	(4 020 261)
Autres charges d'exploitation	(R.6)	(1 215 554)	(1 063 363)
Total des charges d'exploitation		(9 130 388)	(9 420 898)
Résultat d'exploitation		29 894 503	24 038 759
Charges financières nettes	(R.7)	(153 217)	(123 392)
Produits des placements	(R.8)	8 869 489	8 306 029
Autres gains ordinaires	(R.9)	67 814	67 778
Autres pertes ordinaires	(R.10)	(19 487)	(29 432)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		38 659 102	32 259 742
Impôt sur les bénéfices		(9 203 553)	(5 016 928)
Résultat des activités ordinaires après impôt		29 455 549	27 242 814
Eléments extraordinaires (<i>contribution conjoncturelle</i>)	(R.11)	-	(2 300 078)
Résultat net de l'exercice		29 455 549	24 942 736

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en Dinar Tunisien)

Notes	Exercice de 12 mois clos le	
	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		
Résultat net	29 455 549	24 942 736
Ajustements pour		
*Amortissements et provisions (F.1)	538 168	505 294
*Reprises sur provisions	(6 031)	(24 290)
*Variation des :		
- Stocks (F.2)	5 320 078	(19 561 017)
- Créances clients (F.2)	3 542 657	(5 755 155)
- Autres actifs (F.2)	2 444 591	(1 859 038)
- Fournisseurs et autres dettes (F.3)	(17 528 314)	19 064 608
*Autres ajustements		
- Plus ou moins-values de cession (F.4)	(2 001)	(13 000)
Total des flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation	23 764 697	17 300 138
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Décassements pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (F.5)	(356 112)	(493 428)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles (F.6)	36 424	13 000
Décassements pour acquisition d'immobilisations financières (F.7)	(13 955 000)	(6 215 462)
Encaissements sur cession d'immobilisations financières	100 000	-
Total des flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement	(14 174 688)	(6 695 890)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes et autres distributions	(19 890 000)	(21 802 500)
Total des flux de trésorerie affectés aux opérations de financement	(19 890 000)	(21 802 500)
Variation de trésorerie	(10 299 991)	(11 198 252)
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>	<i>102 137 083</i>	<i>113 335 335</i>
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i> (F.8)	<i>91 837 092</i>	<i>102 137 083</i>

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Exercice de 12 mois clos le	
	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Revenus	215 533 408	180 618 777
Autres Produits d'Exploitation	1 344 913	1 232 631
Coût d'achat des Marchandises Vendus	(175 371 813)	(146 169 906)
Marge Commerciale	41 506 508	35 681 502
Autres Charges Externes	(3 800 654)	(4 574 523)
Valeur Ajoutée Brute	37 705 854	31 106 979
Charge du Personnel	(6 595 797)	(6 004 857)
Impôts et Taxes	(617 917)	(534 473)
Excédent Brut d'Exploitation	30 492 140	24 567 649
Autres Produits Ordinaires	67 814	67 778
Produits Financiers	8 869 489	8 306 029
Autres Charges Ordinaires	(84 987)	(77 318)
Charges Financières	(153 217)	(123 392)
Dotations aux Amortissements et Provisions	(532 137)	(481 004)
Impôt sur les sociétés	(9 203 553)	(5 016 928)
Résultat des activités ordinaires	29 455 549	27 242 814
Eléments extraordinaires (<i>contribution conjoncturelle</i>)	-	(2 300 078)
Résultat net de l'exercice	29 455 549	24 942 736

Notes aux Etats Financiers

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société ARTES S.A «Automobile Réseau Tunisien et Services» (ex Renault Tunisie) est une société anonyme au capital de 38 250 000 DT créée le 24 février 1947.

L'activité de la société consiste en la vente en détail des véhicules, des pièces de rechange de la marque «RENAULT» et «DACIA» et en la réparation de voitures.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

II.1 DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers de la société ARTES S.A., arrêtés au 31 décembre 2017, sont établis conformément aux dispositions des Normes Comptables Tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459.

II.2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique. Les autres méthodes d'évaluation se résument comme suit :

- Unité monétaire

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinars Tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. A la date de clôture, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

- Immobilisations

Les immobilisations acquises par ARTES S.A. sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations de la société sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux appliqués sont les suivants :

Nature	Taux annuels
Constructions	5 %
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	De 10% à 15%
Matériels et outillages	10%
Mobiliers, matériels de bureau	De 10% à 20%
Matériels informatiques	De 15% à 33%
Logiciels	33%

- Stocks

Les valeurs d'exploitation d'ARTES S.A. sont composées essentiellement de véhicules neufs. Les stocks de véhicules neufs sont valorisés à leur prix de revient. Ce prix englobe le prix d'achat, les droits de douane, les frais de transport, les frais d'assurance, de transit et de fret.

- **Provision sur créances clients**

A chaque arrêté comptable, ARTES S.A procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client.

Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

- **Prise en compte des revenus**

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsqu'ARTES S.A a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété (transfert de propriété) ou lorsque la société ne conserve qu'une part insignifiante des risques inhérents à la propriété dans l'unique but de protéger la recouvrabilité de la somme due.

III. NOTES EXPLICATIVES*(Chiffres exprimés en Dinar Tunisien)***III.1. Notes sur le bilan****B.1. Immobilisations corporelles et incorporelles**

Le tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles se présente au 31 décembre 2017 comme suit :

Libellé	Valeur brute au 31/12/2016	Acq	Cession ou reclassé	Valeur brute au 31/12/2017	Amortissements cumulés/Provisions au 31/12/2016	Dotations	Reprises sur cessions	Amorts cumulés/Provi sions au 31/12/2017	VCN au 31/12/2017	VCN au 31/12/2016
Concession marque	1 000 000			1 000 000	(677 501)	(50 000)		(727 501)	272 499	322 500
Logiciels	1 277 037	6 272		1 283 309	(1 238 582)	(17 833)		(1 256 415)	26 894	38 454
Fonds commercial	750			750	-	-		-	750	750
Total Immobilisations Incorporelles	2 277 787	6 272		2 284 059	(1 916 083)	(67 833)		(1 983 916)	300 143	361 704
Terrains	3 117 512			3 117 512	-			-	3 117 512	3 117 512
Constructions	1 048 962			1 048 962	(1 048 347)	(615)		(1 048 962)	-	615
AAI des constructions	3 190 066	44 527		3 234 593	(2 779 249)	(94 655)		(2 873 904)	360 689	410 817
Matériel industriel	1 087 847	1 405		1 089 252	(922 625)	(36 912)		(959 537)	129 715	165 222
Outillage industriel	108 223	2 443		110 666	(88 620)	(8 348)		(96 968)	13 698	19 603
Matériel de transport	1 063 103	22 096	(44 418)	1 040 781	(775 004)	(89 953)	9 994	(854 963)	185 818	288 099
Equipement de bureau	737 704	45 430		783 134	(664 881)	(27 394)		(692 275)	90 859	72 823
Autres immobilisations corporelles	179 701	849		180 550	(107 172)	(12 512)		(119 684)	60 866	72 529
Matériel informatique	1 021 412	41 610		1 063 022	(913 729)	(60 342)		(974 071)	88 951	107 683
AAI divers	131 247	8 787		140 034	(39 634)	(14 943)		(54 577)	85 457	91 613
Immob corporelles en cours	138 996	182 693		321 689	(138 996)			(138 996)	182 693	-
Avances et acomptes sur immob. corporelles	20 918			20 918	-			-	20 918	20 918
Total Immobilisations corporelles	11 845 691	349 840	(44 418)	12 151 113	(7 478 257)	(345 674)	9 994	(7 813 937)	4 337 176	4 367 434
Total Immob. corporelles et incorporelles	14 123 478	356 112	(44 418)	14 435 172	(9 394 340)	(413 507)	9 994	(9 797 853)	4 637 319	4 729 138

B.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières présentent au 31 décembre 2017 un solde de 37 074 716 DT contre un solde de 23 219 716 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2016	Acquisitions	Cession	Solde au 31/12/2017
- SIDEV	0	10 600 000		10 600 000
- WALLYS SERVICES	0	355 000		355 000
- ARTEGROS	4 999 850	-		4 999 850
- BOWDEN	100	-		100
- AUTRONIC	587 820	-		587 820
- Compagnie Internationale de Leasing	10 621	-		10 621
- ADEV	2 866 700	-		2 866 700
- ARTIMO	12 500 000	-		12 500 000
- UIB	1 485 714	-		1 485 714
- VEDEV	149 550	-		149 550
Total brut des Titres de participation	22 600 355	10 955 000		33 555 355
Titres Immobilisés	500 000	3 000 000	100 000	3 400 000
Dépôts et cautionnements	119 361	-		119 361
Total	23 219 716	13 955 000	100 000	37 074 716

B.3. Stocks

Les stocks présentent, au 31 décembre 2017, un solde de 36 742 093 DT contre un solde de 42 062 170 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Véhicules neufs	26 728 648	37 837 695
Pièces de rechange	54 993	113 644
Véhicules neufs en transit	9 958 452	4 110 831
Total	36 742 093	42 062 170

B.4. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent au 31 décembre 2017 un solde net de 11 726 661 DT contre un solde net de 15 387 949DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Clients VN et APV	11 387 788	13 154 197
Clients effets à recevoir	328 218	2 229 482
Autres clients	10 655	4 269
Clients douteux	1 272 292	1 153 662
Total brut	12 998 953	16 541 610
Provision pour dépréciation des créances clients	(1 272 292)	(1 153 661)
Total net	11 726 661	15 387 949

B.5. Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent au 31 décembre 2017 un solde net de 2 350 938 DT contre un solde net de 4 795 528 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Personnel	155 767	154 172
Etat impôts et taxes	725 457	1 781 665
Avances aux fournisseurs	159 674	1 998 783
Compte de régularisation actif	1 100 077	735 495
Autres débiteurs divers	211 963	127 413
Total brut	2 352 938	4 797 528
Provision pour dépréciation des autres actifs	(2 000)	(2 000)
Total net	2 350 938	4 795 528

B.6. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent un solde de 82 806 826 DT au 31 décembre 2017 contre un solde de 91 669 578 DT au 31 décembre 2016 et correspondent à des placements à court terme.

B.7. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31 décembre 2017 un solde de 9 030 511 DT contre un solde de 10 467 600 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
ATTIJARI BANK	1 409 205	4 074 563
BT	1 198 554	876 632
ZITOUNA	243 790	5 313
ARAB TUNISIAN BANK	71 646	27 753
UIB	32 586	1 367 526
AMEN BANQUE	40 878	159 068
UBCI	293 710	89 365
ABC	20 344	20 021
STB	676 244	243 917
BNA	4 643 941	3 177 064
BIAT	286 459	302 814
BH	33 076	110 792
BTL	0	49
Chèques à encaisser	73 000	5 586
Caisse à fond fixe	7 000	7 000
CCP	78	137
Total	9 030 511	10 467 600

B.8. Capitaux propres

Les capitaux propres de la société totalisent au 31 décembre 2017 une valeur de 113 251 745 DT. Les variations intervenues au cours de l'exercice sur cette rubrique se détaillent comme suit :

Libellé	Capital social	Réserve légale	Réserves pour réinvest. exonéré	Réserves spéciales de réev.	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2015	38 250 000	3 825 000	515 473	59 594	30 511 783	27 384 110	100 545 960
Affectation du résultat 2015 (PV AGO du 24 juin 2016)							
- Résultats reportés	-	-	-	-	27 384 110	(27 384 110)	-
- Dividendes	-	-	-	-	(21 802 500)	-	(21 802 500)
- Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	24 942 736	24 942 736
- Réserve spéciale de réinvestissement			6 200 000		(6 200 000)		-
Capitaux propres au 31/12/2016	38 250 000	3 825 000	6 715 473	59 594	29 893 393	24 942 736	103 686 196
Affectation du résultat 2016 (PV AGO du 24 juillet 2017)							
- Résultats reportés	-	-	-	-	24 942 736	(24 942 736)	-
- Dividendes	-	-	-	-	(19 890 000)	-	(19 890 000)
- Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	29 455 549	29 455 549
- Réserve spéciale de réinvestissement			10 600 000		(10 600 000)		-
Capitaux propres au 31/12/2017	38 250 000	3 825 000	17 315 473	59 594	24 346 129	29 455 549	113 251 745

B.9. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges présentent au 31 décembre 2017 un solde de 350 000 DT contre le même solde au 31 décembre 2016.

B.10. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés présentent au 31 décembre 2017 un solde de 64 035 716 DT contre un solde de 83 506 080 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Fournisseurs VN, APV divers et autres fournisseurs	27 952 721	2 159 172
Effets à payer	26 064 388	77 204 843
Fournisseurs - factures non encore parvenues	10 018 607	4 142 065
Total	64 035 716	83 506 080

B.11. Autres passifs courants

Les autres passifs courants présentent au 31 décembre 2017 un solde de 6 691 358 DT contre un solde de 4 749 308 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Etat - impôts et taxes	4 692 117	2 569 967
Avances et acomptes clients	186 973	466 034
Créditeurs divers	631 325	657 891
Personnel	831 350	739 872
Compte de régularisation passif	349 593	315 544
Total	6 691 358	4 749 308

B.12. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers présentent un solde 245 DT au 31 décembre 2017 contre un solde 95 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
BTK	205	95
BTL	40	-
Total	245	95

III.2. Notes sur l'état de résultat

R.1. Revenus

Les revenus totalisent 215 533 408 DT au titre de l'exercice 2017 contre 180 618 777 DT au titre de l'exercice 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2017	Exercice 2016
Ventes de véhicules neufs	208 402 413	173 712 215
Ventes pièces de rechange y compris huile	4 944 950	4 854 631
Ventes travaux atelier	1 430 525	1 403 598
Ventes garanties	514 927	441 531
Ventes de matériels extérieurs pour VN	240 593	206 802
Total	215 533 408	180 618 777

R.2. Coût des ventes

Le coût des ventes encouru au cours de l'exercice 2017 s'élève à 176 508 517 DT contre 147 159 120 DT encourus au cours de l'exercice 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2017	Exercice 2016
Achats de marchandises consommées	175 376 927	146 173 627
Charges de personnel	761 940	650 093
Autres charges d'exploitation	369 650	335 400
Total	176 508 517	147 159 120

R.3. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent 1 344 913 DT au titre de l'exercice 2017 contre 1 232 631 DT au titre de l'exercice 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2017	Exercice 2016
Autres activités et revenus des immeubles	1 090 879	913 059
Transfert de charges	245 933	311 864
Ventes déchets	7 533	7 473
Parking	568	235
Total	1 344 913	1 232 631

R.4. Frais de distribution

Les frais de distribution encourus au cours de l'exercice 2017 s'élèvent à 4 736 568 DT contre 5 569 905 DT encourus au cours de l'exercice 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2017	Exercice 2016
Charge de personnel	2 507 040	2 851 332
Autres charges d'exploitation	1 851 181	2 391 098
Achats d'approvisionnements	378 347	327 475
Total	4 736 568	5 569 905

R.5. Frais d'administration

Les frais d'administration encourus au cours de l'exercice 2017 s'élèvent à 4 523 179 DT contre 4 020 261 DT encourus au cours de l'exercice 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2017	Exercice 2016
Charges de personnel	3 326 817	2 503 431
Autres charges d'exploitation	825 189	1 157 679
Achats d'approvisionnements consommés	371 173	359 151
Total	4 523 179	4 020 261

R.6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation encourues au cours de l'exercice 2017 s'élèvent à 1 215 554 DT contre 1 063 363 DT encourues au cours de l'exercice 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2017	Exercice 2016
Autres charges d'exploitation	683 417	582 359
Dotations aux amortissements et aux provisions	532 137	481 004
Total	1 215 554	1 063 363

R.7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent 153 217 DT au titre de l'exercice 2017 contre 123 392 DT au titre de l'exercice 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2017	Exercice 2016
Charges financières	120 389	80 892
Intérêts sur effets VN	4 218	28 630

Gains de change	-	(1 341)
Pertes de change	28 610	15 211
Total	153 217	123 392

R.8. Produits des placements

Les produits des placements réalisés au cours de l'exercice 2017 s'élèvent à 8 869 489 DT contre 8 306 029 DT réalisés au cours de l'exercice 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2017	Exercice 2016
Dividendes reçus d'ARTEGROS	1 999 940	1 999 940
Dividendes reçus d'ADEV	-	-
Dividendes reçus de l'UIB	63 233	57 964
Autres dividendes	4 594	227 107
Produits sur placements à court terme	6 801 722	6 021 018
Total	8 869 489	8 306 029

R.9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent 67 814 DT au titre de l'exercice 2017 contre 67 778 DT au titre de l'exercice 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2017	Exercice 2016
Plus-Value sur cession voitures	2 001	13 000
Autres gains	65 813	54 778
Total	67 814	67 778

R.10. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires totalisent 19 487 DT au titre de l'exercice 2017 contre 29 432 DT au titre de l'exercice 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2017	Exercice 2016
Autres pertes ordinaires	19 487	29 432
Total	19 487	29 432

R.11. Eléments extraordinaires (contribution conjoncturelle)

Au cours de 2016, une charge a été constatée correspondant à la contribution conjoncturelle prévue par les articles 48 et 49 de la loi des finances pour l'année 2017.

Libellé	Exercice 2017	Exercice 2016
----------------	----------------------	----------------------

Contribution conjoncturelle	-	2 300 078
Total	-	2 300 078

III.3. Notes sur l'état des flux de trésorerie

F.1. Amortissements et provisions

	Montants en DT
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	345 674
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	67 833
Dotation aux provisions pour dépréciation des créances clients	124 661
Total	538 168
Reprises sur provisions pour dépréciation des créances clients	(6 031)
Total	(6 031)

F.2. Variation des actifs

Libellé	Solde au 31/12/2017 (a)	Solde au 31/12/2016 (b)	Variation (b) - (a)
Stock	36 742 092	42 062 170	5 320 078
Créances clients	12 998 953	16 541 610	3 542 657
Autres actifs	2 352 937	4 797 528	2 444 591
Variation des actifs	52 093 982	63 401 308	11 307 326

F.3. Variation des passifs

Libellé	Solde au 31/12/2017 (a)	Solde au 31/12/2016 (b)	Variation (a) - (b)
Fournisseurs et comptes rattachés	64 035 716	83 506 080	(19 470 364)
Autres dettes	6 691 358	4 749 308	1 942 050
Variation des passifs	70 727 074	88 255 388	(17 528 314)

F.4. Plus ou moins-values de cession

Libellé	Montants en DT
Plus-value de cession	2 001
Total	2 001

F.5. Décaissements pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	Montants en DT
Décassements pour acquisition d'immobilisations corporelles	(356 112)
Total	(356 112)

F.6. Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles

Libellé	Montants en DT
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles	36 424
Total	36 424

F.7. Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières

Libellé	Montants en DT
Titres SIDEV	10 600 000
Titres WALLYS SERVICES	355 000
Titres Immobilisés	3 000 000
Total	13 955 000

F.8. Trésorerie à la clôture de l'exercice

Libellé	Solde au 31/12/2017
Placements à court terme	82 806 826
BTK	(205)
ATTIJARI BANK	1 409 205
BT	1 198 554
ZITOUNA	243 790
ARAB TUNISIAN BANK	71 646
UIB	32 586
AMEN BANQUE	40 878
UBCI	293 710
ABC	20 344
STB	676 244
BNA	4 643 941
BIAT	286 459
BH	33 076
BTL	(40)
Chèques à encaisser	73 000
Caisse à fond fixe	7 000
CCP	78
Total	91 837 092

IV. Engagements hors bilan

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Provisions
1- Engagements donnés			
<i>a) Garanties réelles</i>			
Cautionnement (1)	2 168 638	2 168 638	-
Total	2 168 638	2 168 638	-

(1) Cautions douanières et cautions sur marchés définitives et provisoires

V. Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre des exercices 2016 et 2015 se présentent comme suit :

Libellé	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Résultat net	29 455 549	24 942 736
Nombre d'actions	38 250 000	38 250 000
Résultat par action	0.770	0.652

Le nombre d'actions en circulation est détaillé comme suit :

Date	Libellé	Actions émises	Valeur nominale	Nombre d'actions	Capital
	Nombre d'actions	38 250 000	1	38 250 000	38 250 000

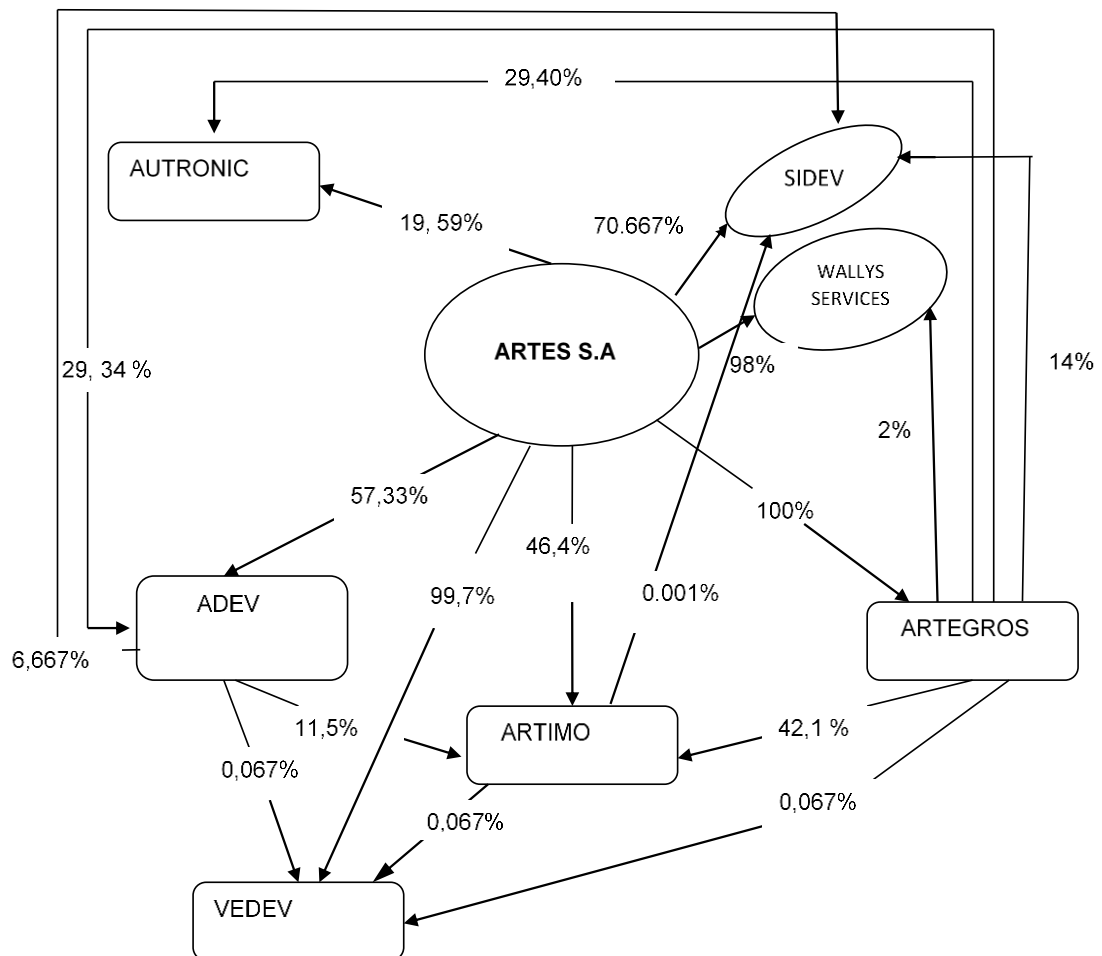
VI. Notes sur les parties liées

6.1. Parties liées

Les parties liées d'ARTES S.A sont constituées de :

1. Parties liées appartenant au Groupe ARTES

Les parties liées appartenant au Groupe ARTES se présentent comme suit :



2. Parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES

Les parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES comprennent les sociétés suivantes :

DALMAS, AFRIVISION ET SONY, AFRIVISION SERVICES, MAGHREB MOTORS, TMM,
IMMOBILIER DE MAGHREB, POINT COM, MINOTERIE LA SOUKRA, ITUCY PEUGEOT,
MODERN INDUSTRIE et IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT.

6.2. Transactions avec les parties liées

1. Transactions avec les parties liées appartenant au Groupe ARTES

Les opérations avec les parties liées appartenant au groupe ARTES au titre de l'exercice 2017 se détaillent comme suit :

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les achats de pièces de rechange facturés par la société « ARTEGROS S.A » à la société «ARTES S.A», s'élèvent à 4 239 542 DT hors TVA. Au 31 décembre 2017, la dette du fournisseur «ARTEGROS» s'élève à 291 919 DT.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les ventes réalisées avec la société « ADEV SARL » s'élèvent à 102 661 DT hors TVA. Au 31 décembre 2017, la créance du client « ADEV SARL » représente un solde débiteur de 14 178 DT.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les ventes réalisées avec la société « AUTRONIC » s'élèvent à 1 334 DT hors TVA. Au 31 décembre 2017, la créance du client « AUTRONIC » présente un solde nul.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, la société «ARTES S.A» a perçu des dividendes au titre de l'exercice 2016 de la société «ARTEGROS SA» pour un montant total de 1 999 940 DT.
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A.» a conclu avec la société «ARTIMO S.A.R.L» une convention pour la mise à disposition de cette dernière, d'une partie de son terrain sis au 39, avenue K.Pacha. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le revenu résultant de cette mise à disposition s'élève à 67 804 DT en hors taxes.

Cette même convention stipule la facturation par la société «ARTIMO S.A.R.L» à la société «ARTES S.A» du loyer du nouveau show-room et des locaux d'administration édifiés sur le terrain propriété de la société «ARTES S.A». Pour l'exercice clos au 31 décembre 2017, le loyer correspondant s'élève à 474 626 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39, avenue K.Pacha, signé le 31 juillet 1998 avec la société «ARTEGROS S.A». Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élève à 101 706 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société « ARTEGROS S.A » un avenant au contrat signé le 06 mai 1999 portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que les frais d'assistance informatique. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les frais d'assistance facturés par «ARTES S.A» à «ARTEGROS S.A» s'élèvent à 250 874 DT en hors taxes.

- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39 avenue K.Pacha, signé le 16 juin 2006 avec la société « ADEV SARL ». Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élève à 54 243 DT en hors taxes.

- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société « ADEV SARL » un contrat portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que des frais d'assistance informatique. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les frais d'assistance facturés par «ARTES S.A» à la société «ADEV SARL» s'élèvent à 138 915 DT en hors taxes.

- Suite à l'acquisition par ARTES auprès de la société WALLYS CAR de sa participation auprès de la société WALLYS SERVICES, ARTES a repris un compte courant associé que la société cédante détenait dans la filiale et dont l'encours au 31 décembre 2017 s'élève à 95 496 DT.

- Au cours de l'exercice 2017, la société ARTES a payé des dépenses d'enregistrement ainsi que des frais divers pour le compte de sa filiale WALLYS SERVICES. Le montant payé, et figurant au niveau des créances d'ARTES au 31 décembre 2017, s'élève à un montant de 22 525 DT.

Au 31 décembre 2017, la créance totale sur la société WALLYS SERVICES dans les comptes de la société ARTES s'élève à 118 021 DT.

2. Transactions avec les parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES

- Le chiffre d'affaires réalisé par la société « ARTES S.A » avec les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES, durant l'exercice 2017 au titre des ventes et des réparations de véhicules se présente comme suit :

Société	Chiffre d'affaires HT 2017	Créance au 31/12/2017
DALMAS	89 231	45 188
AFRIVISION ET SONY	1 411	1 733
ITUCY PEUGEOT	1 962	2 317
MINOTERIE LA SOUKRA	35 751	(114)
IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT	19 061	(352)
AFRI IMMOBILIERE	5 287	0
IMMOBILIER DE MAGREB	47 616	38 937
AFRIVISION	29 971	35 366
AFRIVISION SERVICES	65 932	77 839
BESTOPLAST	23 686	0
Total	319 908	200 914

- Au cours de l'exercice 2003, un contrat de loyer a été établi entre « ARTES S.A. » et «Etablissements DALMAS et compagnies SARL » pour l'utilisation d'un lotissement situé à la zone industrielle El Mghira 1 et ce pour l'entreposage, l'entretien et la livraison de

véhicules neufs. La charge de loyer annuelle initiale, facturée par « Etablissements DALMAS et compagnies SARL », s'élève à 195 000 DT en hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par an. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, la charge de loyer s'élève à 367 702 DT en hors taxes.

- Au cours de l'exercice 2008, un contrat de loyer a été établi entre « ARTES S.A. » et «IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT» pour l'utilisation d'un local sis à l'avenue Kheireddine Pacha, moyennant un loyer annuel de 150 000 DT en hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par an. Au titre de l'exercice 2017, la charge de loyer s'élève à 227 159 DT en hors taxes.
- Les achats effectués par la société « ARTES S.A » auprès des autres parties liées, autres que les sociétés du groupe ARTES, durant l'exercice 2017, se présentent comme suit :

Société	Achats HT 2017	Dettes au 31/12/2017
AFRIVISION SERVICES	1 693	1 306
SONY AFRIVISION	-	360
DALMAS (Achat)	1 703	0
Total	3 396	1 666

- Au cours de l'exercice 2017, la société ARTES a cédé une voiture, qui figurait parmi ses immobilisations corporelles pour une valeur comptable nette de 34 424 DT, à la société DALMAS. La cession de cette immobilisation a été effectuée moyennant le paiement d'un montant hors taxes de 36 424 DT.

3. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

A. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération accordée au Président du Conseil d'Administration au titre de la supervision, de la planification et des conseils accordés à la société est fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 24 juin 2016. Cette rémunération s'élève à 37 500 DT net par an.
- La rémunération accordée au Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 9 mars 2017. La rémunération est composée d'un salaire annuel net de 210 000 dinars.
- La somme allouée aux membres du Conseil d'Administration de la société au titre de jetons de présence pour l'exercice 2017 a été fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 24 juillet 2017 à un montant global de 45 000 DT, soit 5 000 DT par administrateur.

Par ailleurs, M. Moncef Mzabi, M. Mzoughi Mzabi, M. Sadok Mzabi, la société DALMAS représentée par M. Moncef Mzabi et la société CODEV ont déclaré leur renonciation aux jetons de présence au titre de l'exercice 2016 pour un montant global de 25 000 DT.

B. Les obligations et engagements de la société « ARTES S.A. » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars	Président du Conseil d'Administration		Directeur Général		Membres du Conseil d'administration	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2017	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2017	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2017
Avantages à court terme :						
- Salaire / Rémunération	63 473	-	477 428	-		
- Jetons de présence					45 000	45 000
- Renonciation aux jetons de présence					(25 000)	
Total	63 473	-	477 428		20 000	45 000

C. Obligations et engagements pris envers les dirigeants de la société par les sociétés placées sous le contrôle de la société « ARTES S.A. » au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales

- La rémunération et les avantages accordés au Président du Conseil d'Administration de la société « ARTES S.A. » par les sociétés placées sous son contrôle au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales sont détaillés comme suit :

1. Par la société ARTEGROS SA : une rémunération nette de 37 500 DT par an
2. Par la société ARTIMO SARL : une rémunération nette de 37 500 DT par an
3. Par la société ADEV SARL : une rémunération nette de 37 500 DT par an.

- La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général de la société « ARTES S.A. » par les sociétés placées sous son contrôle au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales sont détaillés comme suit :

1. Par la société ARTEGROS SA : un salaire net de 105 000 DT par an
2. Par la société ADEV SARL : un salaire net de 105 000 DT par an

VII. Evénements Postérieurs :

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 19 avril 2018. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICES S.A

**RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2017**



Rapport Général



Les Commissaires aux Comptes Associés
Société d'expertise Comptable
Immeuble PwC, Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac, 1053 Tunis - Tunisie.
Tél +216 71 963 900 // Fax +216 71 861 789



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Les Jardins du Lac – B.P. n°317
Publiposte Rue Lac Echkel – Les Berges du Lac
Tél. 216 (71) 194 344 Fax 216 (71) 194 320
E-mail:tn-fmfbz@kpmg.com

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2017

Tunis, le 22 mai 2018

Messieurs les Actionnaires
de la société ARTES S.A
39, Avenue Kheireddine Pacha
1002 Tunis Belvédère

Messieurs,

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société ARTES S.A (« la société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 113 251 745 DT y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 29 455 549 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Reconnaissance des revenus

Les revenus, figurant à l'état de résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 pour un montant de 215 millions de dinars et représentant le poste le plus important de l'état de résultat, sont comptabilisés lorsque la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété (transfert de propriété) ou lorsque la société ne conserve qu'une part insignifiante des risques inhérents à la propriété.

Ainsi, nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit.

En réponse, nous avons examiné, évalué et testé les contrôles pertinents du cycle revenus.

En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information de la société que nous avons rapproché avec les données comptables.

Nous avons également procédé à des examens analytiques détaillés des revenus complétés par des tests de détail à la transaction.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres

facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

***Les Commissaires aux Comptes
Associés - M.T.B.F***

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Ahmed Belaiifa

Moncef Boussanouga Zammouri

Rapport Spécial

Tunis, le 22 mai 2018

Messieurs les Actionnaires
de la société ARTES S.A
39, Avenue Kheireddine Pacha
1002 Tunis Belvédère

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Nous vous informons que votre Conseil d'Administration ne nous a pas avisés de l'existence de conventions et opérations conclues au cours de l'exercice 2017 et visées aux articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Par ailleurs, nos travaux ont révélé l'existence des opérations suivantes conclues en 2017 et qui rentrent dans le cadre des dispositions des articles susvisés :

- Au cours de l'exercice 2017, la société ARTES a cédé une voiture, qui figurait parmi ses immobilisations corporelles pour une valeur comptable nette de 34 424 DT, à la société DALMAS. La cession de cette immobilisation a été effectuée moyennant le paiement d'un montant hors taxes de 36 424 DT.

- Suite à l'acquisition par ARTES auprès de la société WALLYS CAR de sa participation auprès de la société WALLYS SERVICES, ARTES a repris un compte courant associé que la société cédante détenait dans la filiale et dont l'encours au 31 décembre 2017 s'élève à 95 496 DT.

- Au cours de l'exercice 2017, la société ARTES a payé des dépenses d'enregistrement ainsi que des frais divers pour le compte de sa filiale WALLYS SERVICES. Le montant payé, et figurant au niveau des créances d'ARTES au 31 décembre 2017, s'élève à un montant de 22 525 DT.

Au 31 décembre 2017, la créance totale sur la société WALLYS SERVICES dans les comptes de la société ARTES s'élève à 118 021 DT.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

- Au cours de l'exercice 2011, la société « ARTES S.A. » a conclu avec la société « ARTIMO SARL » une convention pour la mise à disposition d'une partie du terrain sis au 39, avenue K. Pacha propriété de la société « ARTES S.A. ».
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le revenu résultant de cette mise à disposition s'élève à 67 804 DT en hors taxes.

Cette même convention stipule la facturation par la société « ARTIMO SARL » à la société « ARTES S.A » du loyer du show-room et des locaux d'administration édifiés sur le terrain propriété de la société « ARTES S.A ». Pour l'exercice clos au 31 décembre 2017, le loyer correspondant s'élève à 474 626 DT en hors taxes.

- Au cours de l'exercice 2011, la société « ARTES S.A » a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39, avenue K. Pacha, signé le 31 juillet 1998 avec la société « ARTEGROS S.A ». Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élève à 101 706 DT en hors taxes.

- Au cours de l'exercice 2011, la société « ARTES S.A » a conclu avec la société « ARTEGROS S.A » un avenant au contrat signé le 06 mai 1999 portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que des frais d'assistance informatique. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les frais d'assistance facturés par « ARTES S.A » à « ARTEGROS S.A » s'élèvent à 250 874 DT en hors taxes.

- Au cours de l'exercice 2011, la société « ARTES S.A » a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39 avenue K. Pacha, signé le 16 juin 2006 avec la société « ADEV SARL ». Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élève à 54 243 DT en hors taxes.

- Au cours de l'exercice 2011, la société « ARTES S.A » a conclu avec la société « ADEV SARL » un contrat portant refacturation des frais communs d'assistance

administrative et comptable ainsi que des frais d'assistance informatique. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les frais d'assistance facturés par « ARTES S.A » à la société « ADEV SARL » s'élèvent à 138 915 DT en hors taxes.

- Au cours de l'exercice 2003, un contrat de loyer a été établi entre « ARTES S.A. » et « Etablissements DALMAS et compagnies SARL » pour l'utilisation d'un lotissement situé à la zone industrielle El Mghira 1 et ce pour l'entreposage, l'entretien et la livraison de véhicules neufs. La charge de loyer annuelle initiale, facturée par « Etablissements DALMAS et compagnies SARL », s'élève à 195 000 DT en hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par an. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, la charge de loyer s'élève à 367 702 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2008, un contrat de loyer a été établi entre « ARTES S.A. » et « IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT » pour l'utilisation d'un local sis à l'avenue Kheireddine Pacha, moyennant un loyer annuel de 150 000 DT en hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par an. La charge de loyer, relative à l'exercice 2017, s'élève à 227 159 DT en hors taxes.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

A. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération accordée au Président du Conseil d'Administration au titre de la supervision, de la planification et des conseils fournis à la société est fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 24 juin 2016. Cette rémunération s'élève à 37 500 DT net par an.
- La rémunération accordée au Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 9 mars 2017. La rémunération est composée d'un salaire annuel net de 210 000 dinars.
- La somme allouée aux membres du Conseil d'Administration de la société au titre de jetons de présence pour l'exercice 2016 a été fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 24 juillet 2017 à un montant global de 45 000 DT, soit 5 000 DT par administrateur.
Par ailleurs, M. Moncef Mzabi, M. Mzoughi Mzabi, M. Sadok Mzabi, la société DALMAS représentée par M. Moncef Mzabi et la société CODEV ont déclaré leur renonciation aux jetons de présence au titre de l'exercice 2016 pour un montant global de 25 000 DT.

B. Les obligations et engagements de la société « ARTES S.A. » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars	Président du Conseil d'Administration		Directeur Général		Membres du Conseil d'administration	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2017	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2017	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2017
Avantages à court terme :						
- Rémunération / salaire	63 473	-	477 428	-		
- Jetons de présence					45 000	45 000
- Renonciation aux jetons de présence					(25 000)	
Total	63 473	-	477 428	-	20 000	45 000

IV. Obligations et engagements pris envers les dirigeants de la société par les sociétés placées sous le contrôle de la société « ARTES S.A. » au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales

- La rémunération et les avantages accordés au Président du Conseil d'Administration par les sociétés placées sous le contrôle de la société « ARTES S.A. » au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales sont détaillés comme suit :
 1. Par la société ARTEGROS SA : une rémunération nette de 37 500 DT par an
 2. Par la société ARTIMO SARL : une rémunération nette de 37 500 DT par an
 3. Par la société ADEV SARL : une rémunération nette de 37 500 DT par an.

- La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général de la société par les sociétés placées sous le contrôle de la société « ARTES S.A. » au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales sont détaillés comme suit :
 1. Par la société ARTEGROS SA : un salaire net de 105 000 DT par an
 2. Par la société ADEV SARL : un salaire net de 105 000 DT par an.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations à l'exception des opérations et transactions d'exploitation rentrant dans le cadre des activités courantes de la société.

**Les Commissaires aux Comptes
Associés - M.T.B.F**

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Ahmed Belaïfa

Moncef Boussanouga Zammouri